



## SOCIÉTÉ

# Encore du changement pour le baccalauréat !

Après deux années perturbées par la crise, le ministère a de nouveau modifié les contours de l'examen. Des courriers d'information sont actuellement en cours d'envoi aux familles.

**THOMAS POUPEAU**

**QUI COMPREND** quelque chose au baccalauréat ? À son arrivée au ministère de l'Éducation nationale en 2017, Jean-Michel Blanquer en a fait l'un de ses principaux chantiers. Il faut « redonner du sens » au diplôme, disait-il, insistant sur sa volonté de « simplification ». Dans les faits, après deux années où son organisation a été perturbée pour cause de Covid, l'examen roi va encore connaître des changements. Des ajustements détaillés dans des textes officiels parus cet été, mais passés inaperçus jusqu'à peu. Parmi eux, outre la suppression des évaluations communes déjà connue, le fait que toutes les notes ne compteront pas dans le contrôle continu, ou la création de « projets locaux d'évaluation ».

La mise en œuvre complète de cette réforme est pour 2023, après une « transition » en 2022. De quoi s'y perdre ! Mais la Rue de Grenelle l'a promis : les parents vont recevoir ces jours-ci un document synthétisant la nouvelle organisation de l'examen.

L'équilibre du bac Blanquer, c'est 60 % de la note aux épreuves finales (français en 1<sup>re</sup> ; spécialités, philo, et grand oral en terminale) et 40 % en contrôle continu. 30 % de ce contrôle continu était censé être évalué lors des « évaluations communes », des devoirs sur table organisés à la même période dans tous les lycées, puis 10 % sur le bulletin scolaire. Cet été, le ministre a annoncé la fin des évaluations communes, dans une volonté de « clarification »,

rappelle Édouard Geffray, directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO), afin de permettre un « contrôle continu réel ». La surprise : toutes les notes ne compteront pas !

### L'importance des devoirs « certificatifs »

Ainsi, les contrôles dans les disciplines examinées en épreuve finale – philo, français, spécialités – ne seront pas comptabilisés dans le contrôle continu. De la même manière, dans les autres matières, tous les devoirs ne compteront pas, seulement ceux qualifiés de « certificatifs ». Nouveauté encore, ce sera aux professeurs de choisir les contrôles dont les notes seront retenues, et de leur attribuer un coefficient, « mais les élèves seront tenus au courant », précise le DGESCO. Détail important : pour cette année, transitoire pour la mise en œuvre de la réforme, les terminales (dont les notes obtenues l'an dernier en 1<sup>re</sup> ne prenaient pas en compte ces changements) auront des coefficients spécifiques en spécialité. Un document – le projet local d'évaluation –, débattu avant les vacances de la Toussaint dans chaque lycée, précise les critères d'évaluation, le calendrier, les objectifs à atteindre.

### « Le candidat ne joue pas tout sur une note »

Déroutant, pour les profs. « C'est une sacrée pression que de dire ce qui compte ou

pas dans la note du bac », juge Étienne, qui exerce en Seine-Saint-Denis. « Dans mon lycée, personne n'avait compris comment cela marche, on a passé quarante minutes à tout expliquer », abonde Sophie Vénétiay, porte-parole du Snes-FSU, principal syndicat du second degré, elle-même professeure de SES (sciences économiques et sociales).

Mais pour Édouard Geffray, il s'agit simplement d'ajouter une « souplesse locale », par exemple « en établissant si on retient quatre, cinq ou six devoirs comme certificatifs », mais « tout ceci s'adosse à un cadre national ». « Ce système garantit une unité de traitement et permet de lisser les efforts sur deux ans, la première et la terminale. Le candidat ne joue pas tout sur une note », développe le bras droit de Jean-Michel Blanquer.

Dans ce cas-là, pourquoi ne pas l'avoir fait dès le début, histoire d'éviter de triturer encore l'examen ? « Il y a eu un processus de maturation collective, estime-t-il. Et l'on s'appuie sur l'expérience de la crise sanitaire : les profs ont appris plus vite à noter le bac en version contrôle continu, cette culture s'est accélérée ».

A contrario, pour Sophie Vénétiay, les élèves risquent d'être stressés toute l'année, au gré des épreuves certifiantes. Le renforcement du contrôle continu va « aggraver les inégalités entre établissements, selon qu'ils soient huppés ou en zone prioritaire », craint la syndicaliste, qui pointe un « bac local » plutôt qu'un « examen national », d'autant que chaque lycée aura « une marge de manœuvre dans l'évaluation ».



LP/PHILIPPE DE POULPQUET

Dans les matières évaluées tout au long de l'année dans le cadre du contrôle continu, tous les devoirs ne compteront pas.

